



# RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N° 205

---

## BUREAU FÉDÉRAL PRESENTIEL – 10 février 2018

### Le Secrétariat Général

**Diffusion** : Conseil d'administration, Membres d'honneur, Ligues Régionales, Direction Technique Nationale, Personnel Fédéral, Etienne Thobois.

**Membres du Bureau Fédéral** : David Angelats, Christian Barthel (visioconférence), Florent Chayet, Stéphane Corvée, Stéphanie Goeneutte (en visioconférence), Magali Godin, Nathalie Huet, Jean-Michel Richard, Bach-Lien Tran.

**Assistent** : Céline Berton (DA), Pascal Bildstein (DC), Fabrice Vallet (DTNA), Alicia Volant (DF).

**Invités** : Maëlle Fontaine

### **Informations diverses et décisions**

---

#### **0/ Validation du RDI du BF du 9 décembre 2017**

Suite à sa diffusion, aucune remarque n'a été émise.

**Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, le RDI du BF du 9 décembre 2017.**

#### **1/ Communication du président**

Le président fait le point sur ses derniers rendez-vous :

- Championnats de France Parabad à Pertuis : visite de la Ministre des Sports et déjeuner en sa compagnie.
- Participation au séminaire Ambition Relations Internationales au CNOSF

- Championnats de France Senior à Voiron : les avis divergent quant à l'organisation mais globalement, la compétition s'est bien déroulée et les résultats sont satisfaisants.
- Forum Sport à Montpellier : participation à une table ronde aux côtés de Thierry Braillard
- Rencontre avec Jean-François Lamour et Dominique Estienne, missionnés par Anne Hidalgo sur les relations des fédérations et la ville de Paris en vue de 2024. Un soutien financier aux athlètes parisiens qualifiables est à l'étude. La fédération doit rapidement fournir les noms des athlètes ciblés. Egalement, le sujet des clubs parisiens non affiliés a été évoqué et les interlocuteurs se sont montrés très surpris de cette situation.
- Rendez-vous avec E-Cotiz pour faire un point sur le partenariat en cours et à venir.

## 2/ Communication du DTN

Présentation par le DTN Adjoint du Haut-Niveau des différents dossiers en cours :

- Convention d'Objectifs 2018 : mise en place d'une organisation avec les DTN adjoints, Nathalie Huet et Alicia Volant permettant d'avancer sur ce sujet, ainsi que sur les appels à projets pendant l'absence du DTN.
- Thomas et Uber Cup, phase continentale à Kazan : quelques forfaits sur blessure de joueurs cadres de l'équipe de France : Ronan Labar, Delphine Lansac, Sashina Vignes. Une équipe rajeunie s'est envolée pour la Russie.

On constate une certaine fatigue chez les joueurs ayant enchaîné la tournée asiatique, les interclubs et le France Senior.

- Championnats de France Senior : les résultats confirment l'arrivée des jeunes et leur montée en puissance.
- Jeux Paralympiques de Tokyo : l'IPC, l'équivalent du CIO, a rendu public les critères de qualification. Pour le badminton, ce sont les joueurs de double qui seront qualifiés en premier et de ceux-là découleront les qualifiés pour le simple. Si cela ne modifie pas grand-chose pour Lucas Mazur, l'incidence sur David Toupé n'est pas négligeable car, à ce jour, il n'a pas de partenaire fixe de double. Il va donc falloir élargir le collectif de base et monter un projet spécifique.
- Commission d'admission INSEP : une première réunion a eu lieu au cours de laquelle il a été annoncé que désormais, l'INSEP pourrait refuser l'entrée à tout athlète dont ils auraient un doute sur son potentiel, notamment au regard des nouveaux critères de listes ministérielles. Une réunion sera organisée au retour du DTN.
- Point d'information sur le recrutement du staff de l'INSEP dans le cadre du départ des danois, qui participent activement à cette phase de recrutement : il est envisagé de mettre en place une organisation comprenant un responsable de simple et un adjoint, un responsable de double et un adjoint, un préparateur physique et non pas un « Head Coach » mais un Directeur de la Performance.

La DTN a déjà rencontré plusieurs personnes aux profils différents, avec des attentes et des exigences différentes également vis-à-vis de ce poste.

Au regard de ces entretiens, deux options sont envisageables. Toutefois, deux autres candidats potentiels doivent encore être entendus ; aussi, des informations complémentaires seront fournies le plus rapidement possible.

Le recrutement de Baptiste Carême est également quasiment finalisé et, en fonction des du recrutement, on s'oriente plutôt le concernant vers un poste d'adjoint sur les doubles et non de responsable.

Il est demandé d'associer le président et le vice-président du Haut-Niveau à la phase finale du recrutement.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

### 3/ Point d'activité des secteurs

#### 3.1 Point de situation des dossiers du secteur Communication / Marketing / Événementiel

Présentation par la vice-présidente communication, marketing, événementiel de l'activité de son secteur avec un focus sur :

- Événements nationaux : la fédération va reprendre à son compte certaines missions que les territoires ont du mal à gérer.
- Événements internationaux : organisation de la phase continentale de la Thomas et Uber Cup 2020 en France : suite à la réunion de la commission, il est préconisé de maintenir cette organisation mais à condition d'obtenir de la BWF la suppression du paiement des droits d'un montant de 75 000 euros
- La dotation Lacoste : Livraison du textile dans le cadre du partenariat 2018.

### 4/ Points soumis au vote du Bureau Fédéral

#### 4.1 Secteur Administratif.....*Jean-Michel Richard*

##### 4.1.1 Prestataire Informatique

Dans le cadre de la nouvelle organisation en matière d'informatique, il est envisagé de s'adjoindre les services d'un prestataire en qualité de chef de projet en complément de la régie mise en place auprès de Stadline et du recrutement d'un contrat de professionnalisation.

Conformément à la procédure achats et au regard de la spécificité de la mission et des devis reçus, il est préconisé de choisir ITSoluce, société de Renaud Platel, dans le cadre d'une convention réglementée du fait de son statut d'administrateur de la FFBaD, qui sera présentée lors de l'assemblée générale.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

**Le bureau fédéral vote, à la majorité, le choix de la société ITSoluce comme prestataire informatique.**

##### 4.1.2 Nomination du Référent Fédéral JO 2024

A la demande du CNOSF, la fédération doit nommer un référent fédéral pour les JO 2024. Certains noms sont évoqués en séance, mais le contour du poste n'étant pas clairement connu, il est décidé de reporter ce point à une date ultérieure afin de disposer de l'ensemble des informations.

#### 4.2 Secteur Financier ..... *Christian Barthel*

##### 4.2.1 Présentation et validation du Budget 2018

Le Trésorier Général, fait une nouvelle présentation du budget suite au Conseil d'administration du mois de janvier et à une réflexion menée pour affiner et réviser à la baisse

les actions de la fédération permettant une projection d'augmentation de 3€ et non 4€ comme précédemment identifié

Chacun s'est exprimé sur ce sujet et plus particulièrement sur l'argumentaire à diffuser et la manière de communiquer auprès du Conseil d'Administration, du Conseil des Présidents de ligues, ainsi qu'auprès des délégués des ligues en amont de l'assemblée générale.

Il est demandé au Bureau de se positionner uniquement sur une augmentation des recettes à hauteur de 3 euros, le mode de financement restant à déterminer par le conseil d'administration.

**Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, la proposition d'augmentation des recettes à hauteur de 3 euros.**

4.3 Secteur Haut-Niveau ..... *David Angelats*

#### 4.3.1 Evolution des EFB

Suite à la réunion de la commission Labellisation des Ecoles Françaises de Badminton du 28 octobre 2017, le vice-président du secteur expose les propositions d'évolution, visant à lier les EFB et les Clubs Avenir, désormais intégrés au PPF.

Les propositions sont les suivantes :

- Ajout d'une annexe à la grille d'évaluation décrivant la relation entre les diplômes des encadrants et les critères EFB.
- Transfert des 20 points du Championnat de France des Comités Départementaux de la grille à l'Interclubs Jeunes
- Non-prise en compte des encadrants BE, DDE ou CQP non licenciés sur la saison concernée
- Prise en compte des encadrants CQP extérieurs au club dans le cadre de la mutualisation

Il est demandé d'ajouter la prise en compte majorée pour les encadrants internes aux clubs.

**Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, les propositions de la commission, sous réserve de l'ajout indiqué ci-dessus.**

Afin de répondre à la commande initiale, la commission demande au bureau de se positionner.

**Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, l'orientation à moyen terme vers un rapprochement des derniers échelons de la labellisation avec une structuration forte du club permettant un accès au haut-niveau (EFB / Clubs Avenir).**

#### 4.3.2 Orientations pour la Convention d'Objectifs Pluriannuelle

Pour information, la convention d'objectifs concernant l'axe 2 (Haut-Niveau) est signée.

Le guide méthodologique reprenant les 6 thématiques a été adressé aux membres du Bureau Fédéral.

Une réflexion est en cours concernant les 3 thématiques à retenir dans le cadre du projet fédéral, mais les pistes suivantes sont étudiées :

- Développement des pratiques d'activités physiques et sportives pour tous,
- Formation et Emploi,
- Innovation

#### 4.4 Secteur Communication / Marketing /Evenementiel.....Magali Godin

##### 4.4.1 Délégué fédéral

Présentation de la note par la vice-présidente du secteur.

Le rôle principal du délégué fédéral, dont les missions ont été redéfinies et adoptées à l'unanimité en séance du Conseil d'Administration du 26/09/2015 est de « s'assurer du bon déroulement du contrôle anti-dopage » (une mission réglementée et devant faire l'objet d'une formation qualifiée). Ce rôle a fait l'objet d'une proposition de formation lors des derniers IFB aux membres du CA et de la commission Evénements Nationaux mais aucun candidat ne s'est manifesté.

Le secteur événementiel de la fédération, en relation avec Formabad, propose de relancer une formation en élargissant l'éligibilité aux populations suivantes : les élus des Comités Départementaux et des ligues régionales.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet et il est finalement suggéré d'ouvrir également cette formation aux membres de commissions.

**Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, l'appel à candidature pour suivre une formation de délégué fédéral aux élus territoriaux et aux membres de commissions.**

##### 4.4.2 Championnats de France et compétitions 2019

La FFBaD a reçu une candidature pour l'organisation du Championnat de France par Equipes d'Entreprise du Club de Pont du Château (comité 63).

Le dossier de candidature répond aux exigences de la fédération

**Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, l'attribution de l'organisation du Championnat de France par Equipes d'Entreprises au club de Pont du Château.**

Pour rappel, le Championnat de France Senior 2019 est attribué à Rouen et la Finale du TOP 12 à St Dié des Vosges.

Restent à pourvoir, le France Jeunes, le Parabad et le Vétérans 2019.

##### 4.4.3 Espace licencié : choix du prestataire

Dans le cadre de la création d'un Espace Licenciés numérique un cahier des charges a été établi et un appel d'offres a été effectué auprès de 6 agences préalablement identifiées. Quatre d'entre elles se sont positionnées sur ce projet.

Après présentation à l'oral de leur solution, il en ressort que la société Supralog répond le mieux techniquement aux attentes de la fédération tout en restant dans l'enveloppe budgétaire définie.

**Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, l'attribution à la société Supralog de l'Espace Licenciés.**

#### 4.5 Secteur Territoires Durables ..... Nathalie Huet

##### 4.5.1 Dialogue de Gestion 2018

Présentation des éléments d'avancement par la vice-présidente du secteur. Ceux-ci seront complétés suite à la réunion avec le CPL.

Cette édition du Dialogue de Gestion mettra en valeur, entre autres, les actions concernant la structuration, le Haut-Niveau, les dispositifs fédéraux. La fédération souhaite également instaurer un Dialogue de Gestion entre les ligues et les comités.

Présentation des actions et critères, axe par axe.

**Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, les préconisations pour les nouveaux critères du dialogue de gestion 2018.**

## 5/ Points d'information

### 5.1 Secteur Diversité des Pratiques..... *Bach Lien Tran*

#### 5.1.1 Présentation sur les classements

Présentation du projet de modification du classement par Maëlle Fontaine, invitée pour l'occasion.

Le CPPH actuel a été mis en place en septembre 2015 et quelques modifications sont intervenues depuis, surtout des simplifications.

Rappel sur les principes, les points forts et les points faibles du CCPH actuel. Suite à ce constat, Maëlle Fontaine présente les propositions formulées en indiquant qu'elles sont le résultat d'un travail interne de consultation et qu'elles visent à ne pas complexifier le système :

Quelques exemples de propositions :

- Contrôle de la taille des séries
- Nouveau seuil de cotes pour les séries N1 et N2
- Prise en compte des joueurs médians
- Une formule plus robuste des championnats
- Faire dépendre les gains de points du nombre de matchs gagnés
- Accélérer l'érosion du classement
- Alignement des règles pour les séries Promotion
- Interclubs : gain dépendant de la discipline et non de la division
- ....

Chacun s'est exprimé sur cette présentation.

La mise en service est prévue pour septembre 2018. Pour ce faire, Maëlle Fontaine demande à pouvoir effectuer des tests jusqu'en juin 2018.

Le bureau autorise Maëlle Fontaine à effectuer les tests nécessaires pour mener à bien le projet.

#### 5.1.2 Modifications règlementaires des CDF, de l'ICN et des compétitions jeunes

Présentation des modifications envisagées concernant les critères de qualification des TNJ, TIJ et Championnats de France par la vice-présidente du secteur.

Le système type TIJ/TNJ est conservé avec comme modifications majeurs :

- pour les simples uniquement : la séparation selon les années d'âge pour les benjamins et minimes, et de préférence seulement les cadets 1
- une augmentation du nombre de matchs : proposition de 16 par tableau (4 poules de 4 avec 2 sortants)

- CDFJ : un quota selon les années d'âge pour la qualification au CdF Jeunes :  
1/ en simple : 4 qualifiés pour les joueurs de 1<sup>ère</sup> année et 6 qualifiés pour ceux de 2<sup>e</sup> année  
2/ en double : 5 paires qualifiées (pas de séparation d'âge)

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

Pour les Interclubs Nationaux, les modifications du règlement concernent la limitation des étrangers, le scoring et le forfait stratégique.

Ces modifications seront proposées au vote du Conseil d'Administration du mois de mars.

#### 5.1.3 Modifications du classement CPPH et autorisation de tournois

Il existe des sous-populations et des disciplines pour lesquelles les valeurs du CPPH ne cessent de s'accroître avec le temps (par exemple les séries élevées en double homme).

Pour résoudre ces problèmes d'inflation, les modifications paramétriques au calcul du CPPH ne peuvent pas tout résoudre, et l'accent doit être mis sur une plus grande rigueur des autorisations de tournoi.

Des actions sont à mener pour modifier le format des tournois

#### 5.1.4 CNA : renommer la commission

L'existence de la commission nationale d'arbitrage (CNA) date depuis à la création de la fédération française de badminton. Cette commission est statutairement obligatoire selon le code du sport mais le choix du nom est laissé à l'appréciation de chaque Fédération.

Au sein de la Fédération internationale du badminton (BWF) et la Fédération européenne de Badminton (BE) les arbitres, juges-arbitres et juges de ligne sont regroupés sous le terme d' « officiels techniques » dont une commission assure leur gestion.

Il est envisagé de remplacer statutairement le nom de commission nationale d'arbitrage (CNA) ou commission d'arbitrage dans les différents documents et supports par Commission Fédérale des Officiels Techniques (CFOT).

#### 5.1.5 Synthèse du questionnaire sur le Championnat de France Jeunes à Dreux

Présentation de la synthèse du questionnaire par la vice-présidente du secteur.

Globalement, il en ressort que les publics questionnés sont satisfaits de la nouvelle formule des Championnats de France Jeunes.

Il est donc proposé de maintenir cette formule pour le moment.

Toutefois, des interrogations subsistent telles que : si cela satisfait tout le monde, comment expliquer le défaut de candidats à l'organisation....

### 5.2 Secteur Territoires Durables ..... *Nathalie Huet*

#### 5.2.1 Groupe de travail « Qui fait quoi »

Présentation du tableau de bord récapitulatif des actions de la fédération, de ses organes déconcentrés et de ses membres. Il s'agit d'un outil permettant d'établir la répartition des tâches.

Ce tableau doit encore être complété et sera présenté au Conseil des Présidents de Ligues qui pourra l'amender. Ceci a pour but de clarifier les missions de chacun.

### 5.2.2 Différents types de licences

Ce point n'a pu être abordé.

Toutefois, ces différents types de licence étant désormais comptabilisés dans la Convention d'Objectifs, un document récapitulatif sera transmis au mois de mars.

Des échanges ont eu lieu concernant la non-licenciation d'une partie des adhérents par certains clubs.

Fin de la séance à 18h.